



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Pour diffusion immédiate

### **JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TERRE 2023** **La Ville rappelle ses réalisations et ses engagements en matière d'environnement**

**Mont-Saint-Hilaire, le 21 avril 2023** – À l'occasion de la Journée internationale de la Terre 2023, la Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière de rappeler ses nombreux engagements et réalisations en matière d'environnement depuis la dernière année.

« À Mont-Saint-Hilaire, les valeurs environnementales nourrissent les actions des membres du conseil et de l'administration municipale et nous posons des actions en ce sens tout au long de l'année. En mettant les enjeux environnementaux au cœur de nos priorités, nous célébrons la Journée de la terre non seulement le 22 avril, mais tous les jours de l'année », souligne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

#### **Protéger toujours plus de territoire**

Située dans une région de la biosphère reconnue par l'UNESCO, la Ville de Mont-Saint-Hilaire est profondément engagée dans la conservation de la biodiversité. Pendant que le monde aspire au 30:30, soit 30 % d'aires protégées d'ici 2030, à Mont-Saint-Hilaire, nous avons franchi le cap du 42:22. Autrement dit, en date de 2022, 42 % du territoire faisait l'objet de mesures de protection. Cet exploit est notamment rendu possible grâce à nos efforts de conservation volontaire, à nos acquisitions de milieux naturels et humides pour les protéger à perpétuité et au récent Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Nous remercions nos partenaires, la CMM et Connexion Nature, à l'origine de certaines de ces démarches.

À l'automne 2022, par exemple, la Ville a acquis une propriété boisée supplémentaire de près de 12 hectares au bout de la rue des Peupliers, en collaboration avec son partenaire Connexion Nature (Centre de la Nature). Avec déjà 4 parcs de conservation, l'acquisition et la protection de terrains demeurent une priorité pour la Ville. D'ailleurs, dans l'objectif d'acquérir d'autres lots et de préserver certains milieux naturels et percées visuelles de Mont-Saint-Hilaire, la Ville a créé en 2022 une réserve financière dont la limite peut atteindre 5 000 000\$.

#### **Ville amie de la biodiversité**

La Ville met également en œuvre plusieurs actions concrètes pour la protection de la biodiversité. Elle s'emploie notamment à protéger l'habitat de deux espèces en péril : le martinet ramoneur, un oiseau qui niche dans les cheminées de certaines maisons sur le territoire de la Ville, et le chevalier cuirvé, un poisson emblématique de la rivière Richelieu. De plus, en 2018, Mont-Saint-Hilaire a obtenu la désignation Ville amie des monarches (Fondation David Suzuki), puis en 2022, la désignation Ville

amie des abeilles (Bee City Canada). Chaque année, elle met également en place plusieurs projets de contrôle des espèces exotiques envahissantes et multiplie sur le territoire les espaces dédiés à la biodiversité en réduisant les superficies de pelouse tondue, en aménageant des jardins pour pollinisateurs et en plantant des milliers d'arbres.

### **2023 sous le signe de la qualité de l'eau**

En matière de préservation de la qualité de l'eau, la Ville s'engage à restaurer les berges de la rivière Richelieu. En effet, un projet de stabilisation et de végétalisation des bandes riveraines est prévu cette année au parc Saint-Henri. Nos équipes y planteront des arbres et des arbustes adaptés pour aider la terre à mieux tenir en place à la suite des assauts répétés des vagues générées par les bateaux de plaisance.

De plus, lors de la séance du conseil du 3 avril dernier, les membres du conseil municipal ont pris l'engagement de réduire le nombre de surverses envoyées en temps de pluie vers la rivière Richelieu. Lors de la même séance, le maire a annoncé des investissements importants à venir pour le régulateur Larocque, toujours dans le but de réduire les surverses. Les élus et les élues ont aussi pris un engagement pour deux servitudes de conservation. Cet engagement permettra de protéger à perpétuité deux nouveaux secteurs de la Ville : le lot 6 318 919, localisé en arrière-lot des résidences de la rue Cardinal, ainsi que le lot 3 955 964, bordant la Réserve naturelle du Piémont-du-Mont-Saint-Hilaire (rue Octave-Monet).

Enfin, la Ville s'est encore une fois fixé l'objectif de planter 2500 arbres en 2023. Rappelons que l'an dernier, cet objectif avait été largement dépassé : le territoire hilairemontais s'était plutôt enrichi de 3 610 nouveaux arbres en 2022.

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)